



**Formulaire de demande d'aides financières dans le cadre du Programme Local
de l'Habitat de la communauté de Communes Moret Seine et Loing
2024-2029**

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez solliciter une aide financière à la Communauté de Communes pour des travaux d'amélioration de votre Habitat.

Cette aide concerne :

- ☐ La remise sur le marché de logements vacants (action n°4)
- ☐ L'amélioration des façades liée à l'amélioration thermique en centre ancien (action n°5)
- ☐ La sortie de l'indignité des logements (action n°6)
- ☐ L'adaptation des logements à la perte d'autonomie pour vous permettre de rester vivre chez vous en toute sécurité le plus longtemps possible (action n°10)

Pour bénéficier de l'aide financière de Moret Seine et Loing, nous vous remercions de remplir, dater et signer ce formulaire et d'y ajouter les justificatifs demandés.

Votre demande est à adresser au Service Urbanisme et Habitat, soit par voie postale au 18 Allée Gustave Prugnat 77250 Moret Loing et Orvanne ou par mail à habitat@ccmsl.com et ce, avant tout démarrage de travaux.

Votre identité :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du logement à améliorer (il doit dater de + de 15ans) :

Bâtiment :

Escalier :

Etage :

Porte :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Nombre total d'occupants du logement :

Vous occupez ce logement à quel titre : Propriétaire ☐ locataire ☐

Indiquez le montant total des derniers revenus fiscaux de référence de l'ensemble des occupants du logement : correspondant aux revenus de l'année :

Pièces justificatives à fournir :

- Formulaire dûment complété, daté et signé.
- Courrier/mail de demande adressé au Président de la Communauté de Communes.
- Descriptif du bien et justificatif qu'il s'agit d'un logement de plus de 15 ans (copie de l'acte notarial indiquant l'année de construction).
- Localisation du bien (extrait plan cadastral) et photos du logement (extérieur et intérieur).
- Descriptif de l'opération globale et descriptif détaillé des travaux de performance énergétique (Actions 4, 5, 6 et 8).
- Simulation énergétique avant et après travaux (ou diagnostic de performance énergétique) (Actions 4, 5, 6 et 8).
- Devis des entreprises pour la réalisation des travaux de performance énergétique (Actions 4, 5, 6 et 8).
- Plan de financement prévisionnel (faisant apparaître toutes les aides publiques mobilisables).
- Convention signée entre le bailleur et la Communauté de Communes Moret Seine et Loing engageant à la mise en location du logement vacant rénové pour une durée de 6ans (Action 4).
- Convention signée entre le propriétaire et la Communauté de Communes Moret Seine

et Loing engageant le bénéficiaire à rembourser le montant de l'aide en cas d'obtention de ma Prime Rénov' (Action 5).

- Devis et facture de l'ergothérapie (Action 10).
- Facture des travaux d'adaptation (Action 10).

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

Information sur la protection de vos données : les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement sous la responsabilité de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing, aux fins d'attribuer et d'effectuer un suivi des subventions en lien avec le PLH 2024-2029. Ce traitement n'est accessible qu'au Service Urbanisme et Habitat. Les données personnelles collectées n'ont pas d'autre destinataire dans le respect de la politique de confidentialité.